
Économie et histoire de la pensée économique, XVII^e-XIX^e siècle

Jean-Yves Grenier, Gilles Postel-Vinay, Mathieu Arnoux et Jérôme Bourdieu



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15216>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 324-325

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Jean-Yves Grenier, Gilles Postel-Vinay, Mathieu Arnoux et Jérôme Bourdieu, « Économie et histoire de la pensée économique, XVII^e-XIX^e siècle », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2002, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15216>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Économie et histoire de la pensée économique, XVII^e-XIX^e siècle

Jean-Yves Grenier, Gilles Postel-Vinay, Mathieu Arnoux et Jérôme Bourdieu

Jean-Yves Grenier et Gilles Postel-Vinay, *directeurs d'études*
avec Mathieu Arnoux, *professeur à l'Université de Paris-VII*
et Jérôme Bourdieu, *chargé de recherche à l'INRA*

Formes du travail et de l'entreprise dans la société préindustrielle et industrielle. Le temps de travail

- 1 LE séminaire a développé, pour la troisième année, une analyse comparée de la question de la durée du travail. Une première série de séances a examiné la relation entre rémunération et durée du travail. L'objectif était d'envisager cette relation comme l'expression d'un mode de fonctionnement des marchés et de régulation propre à des marchés du travail historiques très différents.
- 2 Le choix a été d'étudier d'abord cette relation pour le XIX^e siècle avec l'idée qu'elle avait pris la forme marchande la plus aboutie à ce moment. En s'appuyant sur des données de l'enquête de 1891-1893, *Salaire et durée du travail*, menée par l'Office du travail, nous avons cherché à mettre en évidence une relation entre la forme salariale, résumée par l'opposition entre salaire au temps et salaire à la pièce, et la durée du travail. Un résultat s'impose : la variation des rémunérations est beaucoup plus forte que celle des durées, pour tous les secteurs et niveaux de qualification. Avant la loi des 10 heures, le marché du travail semble déjà s'être constitué autour d'une durée commune du travail. La situation est différente au XVIII^e siècle. Les types de rémunération sont d'une grande variété mais en général ils articulent deux composantes : à un salaire (parfois associé à une durée théorique du travail) relativement rigide correspond, outre une partie très variable de rémunération (en nature ou en argent), une durée et une intensité du travail également très changeantes

selon les circonstances, et négociées au cas par cas en fonction le plus souvent de règles coutumières (durée d'achèvement de la tâche, conjoncture économique...).

- 3 Ce premier volet du séminaire a été clos par une séance consacrée à la relation entre salariat et durée du travail, à partir notamment du travail de Robert Castel. Une dimension probablement constitutive du salariat moderne semble liée non pas au caractère exclusivement monétaire de la relation salariale - à la fin du Moyen Âge, il apparaît très clairement que les rémunérations en nature ne sont pas la norme - mais plutôt au cadre collectif de branche ou à un cadre juridique national. La définition légale de la durée du travail au niveau national est l'aboutissement d'un processus sans équivalent dans les périodes antérieures que nous avons examinées.
- 4 Afin de corroborer ce point de vue de manière plus précise, les « Carnets d'enquêtes » d'Émile Zola ont été relus. La diversité des situations examinées par l'écrivain conduit à nuancer la vision d'un salariat unifié à la fin du XIX^e siècle. L'organisation, Zola le souligne, doit beaucoup à la relation d'autorité qui s'instaure dans le monde de l'usine et du grand magasin. L'article de Gregory Clark (*Journal of Economic History*, mars 1994) est utile dans cette perspective puisqu'il renverse la relation habituellement établie depuis Thompson entre l'ouvrier et la discipline patronale. Sa thèse provocatrice est en effet de voir dans la discipline une forme de servitude volontaire que les ouvriers s'imposent à eux-mêmes pour résister à leur naturel dispendieux. L'examen de cas historiques précis permet d'aborder sous un angle nouveau la question difficile de la très longue journée de travail et de la manière dont elle s'est imposée ou a été imposée.
- 5 La question du travail pose inévitablement celle du non-travail, qui peut être abordée de différentes manières. Nous avons ouvert ce dossier avec le thème de la paresse. La question qui nous a semblé intéressante dans un premier temps est celle de la genèse de la notion de paresse, c'est-à-dire le passage d'une notion religieuse - l'acédie - à une autre laïque, en prise sur les activités mondaines et donc sensible à une appréciation de nature économique. La notion d'acédie apparaît dans le *Prácticos* d'Evagre (fin IV^e ap. J.-C), première grande systématisation des péchés capitaux. Elle désigne le découragement qui s'empare parfois de l'âme du moine dans sa recherche de Dieu. Cette notion est constamment reprise mais sa destination monastique fait qu'elle convient de moins en moins à la vie laïque à partir du XII^e siècle. À la fin du Moyen Âge, le terme se sécularise dans le sens de paresse, soit dans le sens de relâchement dans la piété, soit dans celui de répugnance au travail.
- 6 Réfléchir sur la question de l'intensité du travail, thème transversal de ce séminaire, est une autre façon d'aborder le thème de la paresse. C'est de nouveau un article de Gregory Clark qui nous a retenu (*Journal of Economic History*, juin 1987). Son constat est que la productivité américaine et anglaise au début du XIX^e siècle est beaucoup plus grande que celle de l'Europe de l'Est ou de l'Angleterre médiévale. Or, les techniques étant à peu près les mêmes, la seule explication tient dans l'intensité plus grande du travail. G. Clark y voit une divergence entre sociétés qui n'accordent pas la même valeur au travail : faut-il le suivre dans son explication culturaliste en termes de goût ou d'aversion pour le travail ou imaginer des explications en termes de régulations du travail différentes ?

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe, Monde méditerranéen